

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud
SÉANCE du 19 12 2017

Délibération n° 82-2017

Le conseil d'administration approuve le tableau de répartition des compensations indemnitaires pour l'année 2017-2018.

Membres en exercice :	29
Membres présents ou représentés :	28
Suffrages exprimés :	
• Pour :	20
• Contre :	0
Abstention(s) :	8
N'ont pas pris part au vote :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Tableau de répartition 2017-2018 des compensations indemnitaires au titre des fonctions exercées.
--

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 22 décembre 2017

Document mis en ligne le : 08 janvier 2018